

Propos

12 DEC 1949

1848

LES CONFÉRENCES

La Franc-Maçonnerie
par M. Georges Chadirat

A PRES la tourmente qui s'est abattue pendant quatre années sur la France et la Franc-Maçonnerie, la Grande Loge de France s'est reconstituée et, suivant sa tradition, elle estime qu'il est nécessaire d'apporter à ceux qui prennent encore le temps de penser, des éléments de réflexion.

Périodiquement, par la radio, de temps à autre par la voix d'un conférencier, la Franc-Maçonnerie se présente donc au public.

Samedi, à 20 h. 30, salle des Réunions Industrielles, un auditoire nombreux et attentif assistait à la conférence organisée par les loges maçonniques lyonnaises, au cours de laquelle M. Georges Chadirat, grand maître de la Grande Loge de France, s'est posé les questions suivantes et y a répondu : D'où venons-nous ? Qui sommes-nous ? Où allons-nous ?

D'où vient la Maçonnerie ? Légende sans doute qui la relie aux philosophes de l'antiquité ; légende aussi celle qui l'apparente aux croisés et aux templiers. Et pourtant, les templiers, les croisés et les philosophes de l'antiquité ont laissé les uns et les autres dans l'initiation maçonnique des réminiscences et des principes moraux.

Ce qui est vraisemblable, c'est la naissance d'une maçonnerie parmi les hommes de métier du moyen âge, parmi les bâtisseurs de cathédrales.

La Maçonnerie n'est ni une secte religieuse, ni une société d'action, ni un groupement politique, mais d'après M. Chadirat, une alliance d'hommes libres et de bonnes mœurs, formant une grande chaîne d'union, à travers la terre entière, unis volontairement pour travailler au perfectionnement de l'humanité, en invitant ses propres membres à rechercher leur propre perfectionnement moral.

Après avoir rappelé combien de francs-maçons avaient payé de leur vie leur attachement à un idéal qui se confond avec celui de la liberté, l'orateur a terminé en affirmant que la Maçonnerie, par son travail incessant, continuera dans la voie qui lui fut tracée par ceux qui déjà, dans le monde, ont jeté les principes de tolérance, de liberté, d'égalité et de fraternité.

Sefer

"Monsieur Vishinsky nous offre un pacte, qu'il représente comme une offre de paix, mais il ne croit pas que son offre ait la plus légère chance d'être acceptée", a déclaré M. Chauvel. "Il est certain par avance qu'elle sera rejetée, et nous le dit sans détours. Dans ces circonstances, nous ne pouvons être surpris que le texte soit inacceptable. Sans aucun doute, M. Vishinsky lui-même a pris soin qu'il le soit. Ce n'est pas un accord que l'on désirait, mais bien un refus que l'on attendait, et que l'on a l'intention d'exploiter."

M. C. J. Van Houven Goedhart, délégué de la Hollande, a critiqué le fait que les Soviets ont tenté de présenter à nouveau la résolution. Il a affirmé que l'on ne devrait présenter à nouveau une résolution que lorsqu'il y a "un espoir raisonnable de modifier le verdict de la commission."

Tel n'était pas le cas, cette fois-ci, a déclaré le représentant hollandais, car la proposition soviétique repoussée "n'avait aucun sens."

** *** **

POLYCOPIE: U.S.I.S., 41 rue du Faubourg St-Honoré, PARIS (8e)